

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# LE FANTASQUE.

N. AUDIN, Rédacteur,  
W. H. ROYEN, Imprimeur.

PROPRIÉTAIRES

{ No. 2, Rue Grant, St. Roch.  
No. 7, Rue des Prairies, St. Roch.

## CONDITIONS.

Le Journal se publie chaque LUNDI au No. 2, Rue Grant St. Roch, près de la Rue St. Valier. Le prix en est de quatre sous par exemplaire. — On peut avoir le Journal à domicile moyennant un abonnement de quinze sous par mois payable d'avance. Pour le recevoir à la campagne il faut payer au moins quatre mois d'avance.

Les ANNONCES seront insérées au prix des autres Journaux. Toutes communications seront reçues, *franchise de port* au Bureau ou chez les Agents en Ville.



## DEPOTS.

On trouve le *Fantastique* au bureau du Journal, chez M. E. IRONAS, marché de la Haute-Ville, et chez M. ANT. MARVE Basse-Ville.

## AGENTS.

Montréal, — chez M. J. DAVIL-LE (A), Rue Notre-Dame, et on reçoit des souscriptions chez Mr. ISAAC BOUCHER, Rue St. Thérèse.

Trois-Rivières, — chez Ph. LASSIGNAYE, Etud. en Méd. Les personnes qui désirent être chargés de l'agence du *Fantastique* dans les campagnes, sont priées de nous le faire savoir.

*Je n'obéis ni ne commande à personne, je vais où je veux, je fais ce qui me plaît, je vis comme je peux et je meurs quand il le faut.*

Vol. 2. Québec, 16 Novembre, 1840. No. 48.

## MELANGES.

LA GROËTE DU SOL.  
*Chronique Bretonne.*

C'est à la fin d'un grand banquet que messire Bertrand de la Kercheneck donnait à ses parents, à ses amis, à ses voisins, dans le gothique château qu'il tenait de ses pères.

On avait devisé sur toutes choses. On avait raconté les exploits des soldats bretons dans la dernière guerre. Un voyageur, qui avait été présenté à la cour du roi de France, avait narré et commenté quelques uns des grands évènements qui l'occupaient alors, mais il n'avait pas oublié de dire en même temps aux dames quelle était la coiffure portée par la reine, et les plus remarquables beautés qui l'entouraient sans cesse, la forme des robes qu'elles portaient, de leurs ajustemens; puis, on en était venu aux chants joyeux, aux ballades nationales; on choquait les verres pour accompagner les gais refrains d'un vieux

seigneur à visage bourgeonné. Tout-à-coup messire Bertrand appela son page Augustin.

— Monseigneur, il est fort souffrant à cette heure, répondit d'une voix douce une gentille personne, sise à l'une des extrémités de la longue salle du banquet.

— Demoiselle Elisabeth, répartit le comte Bertrand, je ne vous demande pas d'observations. Qu'on fasse venir Augustin.

Au bout de quelques instans, un jeune homme entra dans la salle du banquet. Il avait l'air malade : ses traits étaient pâles, mais son visage rougit bientôt quand il se vit en présence de la brillante et nombreuse compagnie que traitait son seigneur.

— Or ça, mon page, dit le comte, je vous ai fait venir pour divertir mes nobles hôtes. Chantez leur la dernière complainte du châtelain.

— Monseigneur, murmura le jeune homme en rougissant encore plus, et baissant les yeux... je ne pourrais.

— Qu'est-ce à dire ? je vous ai fait mander pour chanter devant mes hôtes... Obezissez ! je ne dois pas souffrir de vos caprices. Je vous ai recueilli, fait élever, instruire dans les arts qui n'auraient pas dû être votre apanage, et voilà ma récompense !

— Oh ! monseigneur... moi ingrat !... comment le supposer ? et que vos reproches me sont pénibles... mais je suis si souffrant, que je crains de ne pas vous plaire.

Messire Bertrand fronça le sourcil. Le pauvre page trembla de plus belle : heureusement il rencontra un regard d'Elisabeth.

Le chapelain avait été le maître d'Augustin. Il était fier du talent de son élève, et dans ses compositions il avait soin de mettre quelque passage, qui pût le faire briller. Le pauvre page, dans cette occasion, sentait bien qu'il allait détruire la bonne opinion qu'on avait de lui. Sa gorge était brûlante, sa voix enrouée.

Il commença... D'abord, c'étaient des notes graves, modulées avec âme. On écoutait Augustin avec le plus profond silence, mais quand il voulut attaquer une note élevée qui, ordinairement, produisait le meilleur effet, un malheureux sol... la voix lui manqua. Il chanta faux à déchirer l'oreille la moins délicate.

Il y eut des rires tout aussitôt. La gentille demoiselle qui d'abord avait pris sa défense, ne rit pas ; elle essaya au contraire une larme. Le châtelain entra dans une violente colère.

— Qu'on me chasse ce drôle, s'écria-t-il en se tournant vers ses gens, et qu'il ne remette les pieds au château que lorsqu'il aura retrouvé son sol.

On implora en vain la grâce du page qui n'avait pas attendu le mouvement des valets pour s'éloigner, honteux et le désespoir dans l'âme ; messire Bertrand était furieux. Depuis long-tems il était jaloux de la bienveillance que demoiselle Elisabeth témoignait à Augustin, et il avait saisi avec empressement l'occasion d'humilier le pauvre jeune homme.

Il sortit le cœur navré. Il avait été forcé de rougir devant toute la noblesse du pays, bien plus encore, devant celle qu'il aimait. On l'avait traité d'ingrat !... sa poitrine était oppressée, ses yeux étaient remplis de larmes, sa tête était brûlante. Il fit pitié à ceux qui le virent passer, lorsqu'il quitta le château pour obéir aux ordres de son seigneur.

On croyait qu'il allait rentrer le soir ou le lendemain... mais il ne revint plus. Messire Bertrand, qui avait des remords au cœur, le fit chercher par

tout ; ce fut inutilement. Demoiselle Elizabeth pleurait sans cesse. Mais, voila qu'un jour quelques manans vinrent dire qu'ils avaient trouvé dans les rochers, non loin d'une grotte qui renfermait d'horribles précipices, un manteau..... C'était celui d'Augustin.

Plus de doute ! le malheureux page s'était précipité dans ces gouffres béans dont on ne pouvait sonder les profondeurs, et il y avait trouvé la fin de ses souffrances.

On y fit de minutieuses recherches, mais on ne trouva pas même de vestige de son corps..... Cependant, alors que l'on parcourait ces lieux sombres et jamais fréquentés, on remarquait un prodige.

Lorsque le temps était à la tempête, lorsque le ciel était chargé de nuages, que le brouillard empêchait de distinguer l'horizon, que la nature enfin était couverte de son voile de deuil, il s'élevait du fond de ces abîmes des gémissements, et, au milieu d'eux, comme une voix plaintive et douloureuse répétant une note de musique, toujours parfaitement la même et admirablement modulée.

On ne douta point que ce ne fût l'âme du page de messire Bertrand de la Kerchaneck, qui, même après la destruction du corps qu'elle animait, cherchait à obéir encore aux ordres du châtelain. Depuis ce temps, les abîmes des rochers de la Kerchaneck ont pris le nom de *Grotte du sol*. Les voyageurs n'oublient jamais d'aller entendre le phénomène musical qu'on y a signalé et qui rappelle la catastrophe du gentil page, protégé par demoiselle Elizabeth.

## LE FANTASQUE,

QUÉBEC, 16 NOVEMBRE, 1840.

Avec le présent numéro finit le second volume du *Fantasque*. Les personnes qui désirent compléter leurs collections, sont priées de nous faire parvenir leurs noms et les numéros qu'elles désirent se procurer. Nous sommes en ce moment occupés à réimprimer plusieurs livraisons qui se trouvent épuisées.

Un correspondant du *Mercury* lance l'édition de la *Gazette de Québec* sur ce que dans son tableau de la presse du Canada il a placé le *Fantasque* au rang des journaux politiques. L'écrivain prétend que la grande majorité d'influence est du côté du gouvernement. Pour établir ce fait il retranche tout uniment du rang des feuilles importantes l'*Aurore des Canadas*, le *Jean-Baptiste*, le *Canadien Colonist*, le *Canada Times*, le *Messenger*, le *Fantasque*, et compte pour bons la *Gazette* par autorité de Montréal, le *Courier* par autorité, le *Mercury* par autorité, et le *Herald*, de cette façon le gouvernement peut se procurer la majorité tant qu'il voudra ; parlez, messieurs, payez, faites-vous servir. Quant à nous, nous ne trouvons pas mauvais que les officiels vantent leur influence ; ils a-sont sonner assez haut ; mais ce qui nous tarabuste particulièrement c'est de

voir refuser à notre feuille le rang qui lui appartient. Nous ne savons pas si notre influence est fort étendue, mais ce que nous savons bien c'est qu'elle est assez redoutée pour que maints personnages, même des plus huppés ne reluquent nullement l'honneur d'y figurer, et nous avons appris par expérience que l'on ne dédaignait pas cependant, lorsque l'occasion s'en présentait, de saisir nos presses, d'emprisonner nos personnes tout comme si nous en valions la peine. Le correspondant avoue que nous sommes tout amusant et spirituel ; nous regrettons fort de ne pouvoir lui adresser le même compliment. Pour couper court nous avouons que vraiment nous n'avons pas autant de poids que le *Mercury* ; ce qui est fort heureux car nous sommes privé des ailes qui lui permettent de voler à son aise.

Le signor Blitz, qu'on a tant admiré à Québec ne fait pas moins fureur à Montréal, tant il est vrai que le public a partout un penchant irrésistible à se faire attrapper. Il est écrit que les escamoteurs feront inmanquablement fortune en Canada. Monsieur Poulet Thomson, jaloux sans doute de la réputation du signor Blitz, a voulu voir s'il savait réellement tromper les gens mieux lui-même. L'expérience n'a pas été totalement satisfaisante, et la grande question de supériorité n'est pas encore décidée. On a trouvé que d'un côté si les diableries de Mr. Blitz sont fort agréables en même temps qu'elles sont inexplicables, de l'autre Son Excellence joue à *cash-cash* d'une manière tout-à-fait diabolique. Pour ce qui est du fameux tour de fusil, monsieur Thomson n'a jamais pu se résoudre à l'essayer : il craignait que quelque maladroit ne fût trop adroit.

### Jean Christophe Le Sage.

*Franc, libre et indépendant électeur du comté de Terrebonne, à ses voisins, concitoyens, amis, ennemis et indifférents concitoyens.*

NOTRE comté qui n'est pas l'un des moins importants de la province, n'a jamais éprouvé l'embaras dans lequel il va se trouver, et les élections n'auront jamais donné lieu à autant de sujets de réflexions. Jusqu'à présent on avait été d'accord sur le choix de ceux qui devaient nous représenter ; ils étaient nommés presque par acclamations et nous n'étions pas en peine de balancer le mérite ou le démérite des concurrents.

Trois personnes se mettent sur les rangs pour obtenir nos suffrages et c'est à nous de juger lequel doit mieux remplir nos vœux ou soutenir avec plus d'énergie nos intérêts. Pour arriver à cette conclusion, je me suis fait, à part moi, beaucoup de raisonnemens, que je crois utiles à mes concitoyens et dont je veux les rendre juges.

Le premier est monsieur L. H. Ménard qui se dit la fontaine, on ne sait trop pourquoi, si ce n'est par un arrière-goût aristocratique. Cette honte du nom de son père, soit dit entre nous, n'annonce rien qui vaille. Ce monsieur dont on a fait tant de bruit et qui ne paraît pas avoir fait autant de besogne, est avocat, ce qui est une excellente profession pour embrouiller toutes les affaires. Les avocats sont en general de grands parleurs, de rudes écrivailleurs et des gens qui aiment tant le bien des autres qu'ils ne manquent jamais de le regarder comme le leur propre ; ce qui fait que tout ce qui ne les mène point eux mêmes droit à la fortune ne leur semble pas digne d'attention, ni propre à promouvoir la prospérité.

té publique. Ceci n'est qu'une règle générale, mais on peut compter les exceptions.

La fortune de nos représentants ne fait pas grand'chose à la nôtre ; elle la diminue au contraire, car ils ne peuvent l'obtenir qu'en créant de nouvelles charges sur le peuple ou en occupant des places de profit dont nous payons généralement les douceurs. Un représentant, avocat, plaidera certainement pour nous et ne demandera pas mieux de le faire toutes les fois que nous le paierons ; mais comme il ne donne point ses services gratis auprès des tribunaux, il est probable qu'il n'entend point les exercer *pour l'amour de Dieu* dans la législature, et que comme nous ne lui délivrons aucune *revenue* dans ce grand procès, l'habitude du métier pourrait bien l'emporter et le faire accepter les avances de notre partie adverse, c'est-à-dire le gouvernement.

Si tel est le caractère général de la profession, comme nous l'avons dit, il ne nous reste plus qu'à voir si Monsieur Ménard qui se dit la fontaine peut être compté au nombre des exceptions. Un avocat dont la fortune est bien établie peut être indépendant : Mr. Ménard qui se dit la fontaine a une bonne pratique ; mais il n'est pas encore arrivé à ce qu'on peut appeler une indépendance de fortune. S'il consent à s'imposer un sacrifice en allant à Toronto, c'est dans l'espoir qu'il en sera récompensé, dit-on, par autre chose que par des compliments publics ; or comme nous n'avons que cela à lui offrir, il faut craindre aussi que celui qui pourra disposer d'autres choses gagnera sa cause, ce qui revient au même que si nous étions sûrs de perdre la nôtre.

Mr. Ménard qui se dit la fontaine représente notre comté, il est vrai, depuis plus de 10 ans et l'on vint nous dire qu'il serait mal à nous d'oublier les services passés. D'abord je crois qu'il faudrait établir quels sont ces services et ce qui nous est revenu ? Notre comté n'a pas été plus favorisé que les autres et nos ponts ni nos routes ne sont point les œuvres particulières de nos deux représentants. Sans eux ou avec tous autres hommes nous n'en eussions été ni mieux ni pires. Quant à ses services donc, je pense qu'ils ont été suffisamment rémunérés par les dix shellings par jour que nos députés avaient eu soin de se voter à même les fonds publics, et que nous sommes quittes de toute reconnaissance envers eux puisqu'ils ne nous ont pas servis gratis.

Il s'agit maintenant de savoir si Monsieur Ménard qui se dit la fontaine n'a pas travaillé pour lui-même au lieu de travailler pour nous, comme il nous l'avait promis en acceptant notre mandat. Tout le monde s'accuse d'avoir flairé de près des places de juge ou de shérif, et ses meilleurs amis politiques s'accordent à dire qu'il n'aurait pas été assez cruel pour refuser un gouverneur qui lui eût offert une semblable situation. Comme Monsieur Ménard qui se dit la fontaine s'égosillait en chambre et dans toutes les assemblées publiques à dire que les gouverneurs étaient des agents de corruption, rien que la seule pensée d'accepter une place de leur main serait un indice que Mr. Ménard qui se dit la fontaine n'était point incorruptible.

On est partagé maintenant sur l'opinion de savoir si les derniers mouvements étaient pour ou contre le bien de la province et c'est encore dans cette circonstance que Mr. Ménard qui se dit la fontaine a montré une versatilité de caractère qui doit retirer toute confiance dans son dévouement aux intérêts publics.

Supposons que l'agitation était quelque chose de fatal au bien de cette province ? Tout ami de son pays devait s'y opposer avec énergie, devait combattre courageusement ceux qui voulaient agiter, devait éclairer consciencieusement ceux

qu'on cherchait à égarer. Mr. Ménard a-t-il rempli ce devoir ? L'avons-nous entendu dire qu'il ne fallait point écouter Monsieur Papineau. Nous a-t-il recommandé de rester tranquilles ? Non ! il a laissé marcher le mouvement ; puis il a eu soin de se tenir à l'écart pour ne pas y risquer sa tête, lorsque tant d'autres têtes de ses compatriotes y étaient engagées. Supposons actuellement que la révolte ait été légitime, que les torts du gouvernement étaient insupportables et qu'il n'y avait de salut que dans un mouvement insurrectionnel ? Tous les chefs du pays et surtout ceux choisis par le peuple pour le guider devaient marcher avec résolution à l'accomplissement de cette pensée ; ils devaient faire preuve de courage, de résolution d'abnégation d'intérêts privés, et surtout faire preuve de constance. Mr. Ménard qui se dit la fontaine a-t-il fait ainsi ? Non ! Après nous avoir échauffés dans l'assemblée de Ste. Rose ; après avoir accompagné Mr. Papineau pour aller à giter avec lui dans les comtés en bas de Québec ; il est resté en cour pendant que les *Fils de la Liberté* se battaient dans les rues de Montréal ; il est resté en ville pendant que les patriotes se défendaient courageusement à St. Denis, à St. Charles, au Lac des Deux-Montagnes ; il est parti pour aller se promener en France lorsqu'il a vu qu'on arrêtait tous les patriotes et il n'est revenu que quand le lord Durham a pris les guides de l'administration ; c'est à dire le soir qu'il ne redoutait plus d'aller tenir compagnie à ses amis captifs.

Mr. Ménard qui se dit la fontaine a subi la même captivité lors du second mouvement de 1838, et il s'en fait un titre de gloire auprès de ses électeurs ; mais il n'avait rien fait pour secourir ce second mouvement et n'est pas sa faute s'il fut arrêté ; on s'empara de lui au moment qu'il ne s'y attendait point ; car sans cela il aurait bien évité ce petit désagrément qui n'avait cependant rien de dangereux pour lui. Je le répète, si l'insurrection était un titre de patriotisme à ses yeux, Mr. Ménard devait se trouver à la tête de ses concitoyens ; s'il ne l'approuvait point il aurait dû la blâmer tout haut. Il a donc perdu tout droit aujourd'hui à se dire véritablement patriote. Cet homme n'avait tout bonnement exécuté une ambition démesurée, sans énergie pour la faire triompher ; qu'une intrigue sordide pour supplanter ceux dont il se disait l'ami et pour se mettre à leur place. Il a plusieurs fois tenté de se débarrasser de Mr. Papineau pour vendre plus à son usage la population qu'il croyait avoir été à laquelle il n'arrivera jamais. En 1835 il voulut faire envoyer Mr. Papineau en Angleterre sous le prétexte d'y tenir tête à Mr. John Neilson, pour être nommé orateur pendant son absence. Après le mouvement de 1837, lorsque Mr. Papineau était fugitif et dans une position désespérée, Ménard qui se dit la fontaine proposait au lord Gosford d'appeler les chambres et se faisant fort de faire voter ses collègues comme il le voudrait. Ces faits sont historiques. Tout le monde les connaît et ils ont été dénoncés dans leurs tems.

Mr. Papineau savait bien apprécier Mr. Ménard qui se dit la fontaine ; il savait qu'il n'attendait qu'une occasion pour le traîner ou pour le supplanter ; et si quelques parents de Monsieur Papineau travaillent aujourd'hui en faveur de son ancien ennemi, c'est parce qu'il leur fait accroire qu'il servira la cause embrassée par cet infortuné chef fugitif. En cela il les abuse, comme il abuse de tout ce dont il se sert. Son seul but est de faire croire au gouvernement qu'il exerce de l'influence pour se faire acheter le plus cher qu'il pourra. Lors des réquetes contre l'Union, qui eurent tant de succès à Québec, Mr.

Ménard qui se dit la fontaine se mit à la tête du district de Montréal pour faire signer ces protestations. Le gouverneur le fit venir et eut une conversation avec lui. Quelle en fut la conséquence? C'est que les requêtes contre l'Union ne circulèrent plus, qu'elles restèrent entre les mains de Mr. Ménard, que personne ne les signa et que l'on crut en Angleterre que tout le district de Montréal adoptait la fatale mesure de l'Union. Rien que cette circonstance devrait le rendre indigne de la confiance publique; car il a trahi le peuple en l'empêchant de se prononcer dans une occasion aussi importante. Pas un de nous n'a pu signer contre l'Union, contre l'anglicisation du pays, et c'est à Mr. Ménard qui se dit la fontaine que nous devons de n'avoir point exprimé notre volonté. Il ne fit pas circuler ces requêtes dans le tems parcequ'il crut que le gouverneur lui réservait une haute fonction. Aujourd'hui qu'il voit un autre tenir la place de solliciteur-général, qu'il convoita en attendant mieux, il recommence à crier patriotisme, à prétendre qu'il s'opposera au gouvernement; mais il a soin de mettre en avant qu'il ne faut point demander le rappel de l'Union afin de se laisser une porte de derrière ouverte si le pouvoir veut l'acheter autant qu'il s'estime.

Les faits que je viens de signaler, sont connus par beaucoup d'entre vous, mes voisins; et c'est pour cela qu'on voit d'excellents patriotes, refuser de donner leur voix à l'intrigant politique sur lequel on ne peut compter. C'est ce motif aussi, qui a mis en avant les deux concurrents dont il nous reste à parler.

Mr. Scott ne possède point l'indépendance, qui peut seule assurer l'invariabilité de la conduite d'un mandataire du peuple; d'ailleurs comme il a fort peu de partisans il est à présumer qu'il se retirera avant le jour du jugement afin de ne point créer une division inutile.

Le dernier est le docteur McCulloch. Celui-ci est généralement connu dans le comté et n'y a laissé que des souvenirs honorables. Il a vécu long-tems parmi nous ensuite que nous avons eu occasion de nous faire une juste idée de son caractère, tandis que nous ignorons celui de ces concurrents, ou ce que nous en connaissons n'a rien d'assez attrayant pour nous décider à jeter notre choix sur eux.

Nous savons par nous mêmes que le docteur n'est pas un homme passionné pour autre chose que pour la justice; nous ne l'avons jamais vu figurer dans les sociétés constitutionnelles, c'est-à-dire bureaucratiques, anti-canadiennes, etc., etc. Uniquement occupé jusqu'à ce jour de sa profession, il est demeuré étranger au fanatisme des partis, qualité précieuse dans les tems où nous vivons et qui n'expose point aux reproches, donne un plus grand poids aux opinions qu'on embrasse et qu'on défend. Personne de nous n'a oublié le désintéressement qu'il mit dans sa profession et les secours nombreux qu'il procura aux pauvres. Possédant actuellement une fortune indépendante, le docteur McCulloch ne peut aspirer à aucune faveur du gouvernement, car l'autorité ne pourrait lui offrir rien qui pût tenter son amour-propre. Il se présente et désire obtenir nos suffrages parcequ'il est dans une position d'aisance propre à lui permettre des sacrifices pour son pays. Ami de l'ordre il ne s'engage point d'avance à combattre le gouvernement parcequ'il serait insensé de se prononcer sur des mesures dont on ne connaît point encore la portée; mais il promet solennellement de s'opposer à tout ce qu'il concevra contraire au bien public. Le Dr. McCulloch est d'origine écossaise, et il sera moins susceptible d'être soupçonné de partialité dans ce qu'il pourra demander pour les canadiens d'une origine opposée. Ses adversaires, pour diminuer son influence ont fait circuler le bruit qu'il avait été



envoyé à se mettre en avant par le gouverneur actuel. Le docteur est prêt à faire serment, j'en suis sûr, que c'est une véritable calomnie et qu'aucun engagement n'existe pour aliéner son indépendance. Si le docteur est allé aux réceptions du lord Sydenham, c'est un tort dont Mr. Ménard est aussi coupable ; le reproche ne peut donc s'adresser à l'un sans retomber sur l'autre. Aucun autre motif que l'honneur d'obtenir la confiance des habitans au milieu desquels il vécut si long-tems, ne porte le docteur McCulloch à se présenter comme concurrent et c'est parcequ'il sont tout le prix d'un semblable titre qu'il fera tout pour le mériter.

Je ne sais point si vous penserez comme moi, mes voisins ; mais je suis bien résolu à user de toute mon influence en faveur du docteur, parce que j'aime mieux servir un homme paisible qu'un ambitieux ; et je crois sincèrement que tous ceux qui seconderont cette élection feront positivement le bien de leur pays.

JEAN CHRISTOPHE LE SAGE.

*Le Calendrier du Canada pour 1841*, publié chez Messieurs Cowan et Fils, est maintenant à vendre. L'auteur, outre les matières ordinaires y a compilé les évènements remarquables intéressants pour l'Amérique et une récapitulation de l'histoire du Canada. Sous le rapport de l'impression et de l'arrangement, cet ouvrage ressemble à tout ce qui sort de l'établissement typographique de messieurs Cowan ; c'est dire qu'il est parfait.

#### LITHOGRAPHIE.

**NOUVEAU PORTRAIT DE MR. PAPINEAU.**—Nous avons le plaisir d'annoncer que dans le cours de cette semaine nous ferons sortir de notre presse lithographique un portrait de Mr. Papineau tel qu'il est actuellement à Paris. Il est copié d'une lithographie publiée par le *Charivari*. Le portrait sera accompagné d'une notice biographique que nous reproduisons du même journal. Afin de mettre cette publication qui, nous l'espérons, ne manquera point d'être populaire, à la portée de toutes les classes, le prix n'en sera que de 30 sous.

A ce propos nous prendrons la liberté d'annoncer que nous avons fait l'acquisition d'une grande presse lithographique et de pierres de dimension qui nous mettent en mesure d'exécuter toutes espèces d'ouvrages en ce genre, tels que grands portraits, cartes d'adresses, circulaires, cartes géographiques, lettres autographes, plans de propriétés, rues, etc., musique avec vignettes, dessins, étiquettes, caricatures, etc., etc. promptement et à des prix fort modérés.

\* \* \* Nous avons résolu de ne publier les articles ayant rapport aux élections et rédigés en faveur d'un candidat tel qu'il soit, qu'à titre d'annonces. Outre que cela fera mieux notre compte nous pourrons de cette manière exercer l'impartialité la plus étendue. La réclame de monsieur JEAN CHRISTOPHE LE SAGE rentrant dans cette catégorie nous voyons avec plaisir que son auteur se ploie à nos exigences. Il va sans dire que nous ne publierons les réponses qui nous pourraient être adressées qu'aux mêmes conditions.

\* \* \* Des matières plus pressantes nous forcent à remettre notre prochain numéro le détail de notre voyage à Montréal, son but et les divers renseignements que nous y avons recueillis.